



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 006, Mars 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor** : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Études hispaniques

1. **La pragmática en la enseñanza del ELE/ L2:  
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**  
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA ..... 1-19

#### Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*  
de William Aristide Nassidia Combarry**  
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :  
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**  
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**  
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**  
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, ..... 73-88

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**  
DAO Nébremy ..... 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :  
reconstruction et déconstruction d'une communication**  
Adama KODJO..... 108-124

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :  
le cas du chantier école de Wargoandga**  
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO ..... 125-138

#### Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique  
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**  
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans  
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**  
YAPI Fulgence Thierry ..... 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :  
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**  
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :  
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***  
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école  
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**  
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration  
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**  
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation  
en milieu rural burkinabè**  
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA ..... 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles  
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**  
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol  
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,  
à travers des outils de la télédétection**  
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO ..... 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun  
au Burkina Faso de 1991-2021**  
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement  
et la santé à Korhogo**  
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département  
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,  
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques  
À Brazzaville en république du Congo**  
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :  
une question de distance ?**  
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo ..... 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée  
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**  
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY ..... 372-386

### Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**  
Ndéné MBODJI ..... 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :  
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**  
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin ..... 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :  
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**  
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU ..... 418-429

### Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre  
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**  
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique  
au Burkina Faso**  
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**  
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,  
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY ..... 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral  
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour  
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Yéchinmèdjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les  
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**  
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet  
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**  
Appolinaire D. GNANVI ..... 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre  
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**  
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,  
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

### Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,  
cas des étudiants du département de français de Waddan**  
Fodé Baba KEITA..... 544-557

### Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation  
of Cameroonian women in politics**  
Stanley Chung DINSI..... 558-575



## **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs* de William Aristide Nassidia Combary**

**Tilado Jérôme NATAMA,**  
*Spécialité : Grammaire et linguistique du français*  
*Université Joseph Ki-Zerbo,*  
*Ouagadougou - Burkina Faso)*  
*Email : [tiladonatama@gmail.com](mailto:tiladonatama@gmail.com)*

### **Résumé**

L'objectif du présent article est de questionner l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*, un recueil de nouvelles de l'écrivain burkinabè W. A. N. Combary dans lequel l'auteur dépeint les maux qui minent la société. La structuration du texte a nécessité l'emploi de tous les principaux signes de ponctuation. Mais nous avons constaté, après la lecture de l'œuvre, beaucoup de maladresses dans l'emploi de la virgule qui se traduisent par des omissions, des ajouts et des substitutions de virgules. Ces maladresses ont été relevées et analysées, afin de détecter les règles d'emploi de la virgule transgressées par l'auteur. À l'issue de l'analyse, il ressort que l'emploi de la virgule exigée par les fonctions syntaxiques, les conjonctions et les adverbes n'a pas été respecté. L'étude, dans cette perspective, s'est appuyée sur la grammaire normative.

**Mots-clés :** Ponctuation - virgule - règle grammaticale - adverbe - conjonction

## **The use of commas in William Aristide's *Les Sept douleurs* Nassidia Combary**

### **Abstract**

The aim of this article is to question the use of the comma in *Les Sept douleurs*, a collection of short stories by the Burkinabe writer W. A. N. Combary, in which the author depicts the ills that plague society. The structuring of the text required the use of all the main punctuation marks. However, after reading the work, we noticed a lot of clumsiness in the use of commas, in the form of omissions, additions and substitutions. These clumsinesses were noted and analyzed, in order to detect the rules of comma use transgressed by the author. The analysis shows that the use of commas required by syntactic functions, conjunctions and adverbs has not been respected. With this in mind, the study was based on normative grammar.

**Keywords:** Punctuation - comma - grammatical rule - adverb - conjunction



## **Introduction**

La ponctuation est un ensemble de signes graphiques qui permettent de structurer un texte écrit. Mais force est de reconnaître que certains écrivains ponctuent mal leurs textes. C'est le constat que nous avons fait après la lecture de nombreuses œuvres littéraires dont *Les Sept douleurs*, un recueil de nouvelles de l'écrivain burkinabè W. A. N. Combarry dans lequel la virgule, l'un des signes de ponctuation, a été mal employée. Nous avons donc décidé d'étudier la virgule dans ledit recueil, afin de déceler les maladresses commises par l'auteur dans son emploi. Alors, quelles sont les maladresses commises par W. A. N. Combarry dans l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs* ? L'objectif de la présente réflexion est d'analyser les maladresses commises par l'auteur dans l'emploi de la virgule dans le recueil. D'ores et déjà, les hypothèses suivantes peuvent être émises : W. A. N. Combarry omet souvent de mettre la virgule là où elle est exigée. Il la place quelquefois là où elle n'est pas recommandée. Aussi, il la substitue à d'autres signes de ponctuation. L'analyse des maladresses issues de l'emploi de la virgule dans le recueil s'est appuyée sur la grammaire normative. Ainsi, les ouvrages ci-dessous, connus pour leur notoriété en matière de grammaire française, ont servi de base d'analyse. Il s'agit du *Bon usage* (2008) de M. Grevisse et A. Goosse, de *La Ponctuation et l'art d'écrire* (1966) de J. Brun et A. Doppagne, de la *Grammaire méthodique du français* (2021) de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, d'*Un Point, c'est tout ! La Ponctuation efficace* (2004) de J.-P. Colignon.

### **1. Approche théorique et conceptuelle de la virgule**

#### **1.1. Définition de la virgule**

La virgule est l'un des signes de ponctuation qui participe à la structuration d'un texte écrit. En effet, selon M. Riegel et al. (2002 : 83), « la ponctuation est le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit ». Mais de tous les signes de ponctuation, la virgule est le seul signe qui comporte beaucoup de règles d'emploi. C'est dans ce sens que A. Doppagne (1998 : 15) souligne que « la virgule est peut-être le plus important, mais aussi le plus délicat à employer à bon escient ». Pourtant, l'emploi de la virgule s'impose à tout scripteur, car son rôle est de « marquer une pause de peu de durée à l'intérieur de la phrase » (M. Grevisse et A. Goosse, 2016 : 156). La maîtrise de son emploi est donc d'une grande importance, afin de donner une lisibilité et une clarté au texte. C'est ainsi que « judicieusement placée, la virgule prête à la phrase le sens exact que l'auteur entend lui donner et que les mots ne permettent pas toujours de discerner » (J. Brun et A. Doppagne, 1966 : 23). Cet emploi judicieux passe par l'assimilation des différentes règles qui régissent l'emploi correct de la



virgule. Il convient, dans les lignes qui suivent, de recenser les principales règles qui gouvernent son emploi.

## **1.2. Les règles d'emploi de la virgule**

La langue française a édicté des règles qui régissent l'emploi de la virgule. Alors, tout scripteur doit scrupuleusement respecter ces règles, afin de placer correctement la virgule. Ainsi, dans cette partie, il s'agit de recenser les principales règles qui gouvernent l'emploi de la virgule et qui ne sont pas toujours connues et maîtrisées par les usagers de la langue.

### **1.2.1. La virgule sépare des termes de même fonction**

Règle 1 : La virgule sépare les différents sujets d'un même verbe conjugué dans une phrase.

Exemple : Les hommes, les femmes, les enfants dorment.

Le verbe « dormir », dans la phrase, a trois sujets qui sont séparés par des virgules.

Règle 2 : La virgule sépare des adjectifs qualificatifs attribués au sujet.

Exemple : Elle est fine, belle, coquette et intelligente.

Règle 3 : La virgule sépare les différents compléments d'objet direct d'un verbe dans une phrase.

Exemple : Je fais remarquer ma fatigue, ma surcharge de travail.

Règle 4 : La virgule sépare les différents compléments d'objet indirect d'un verbe dans une phrase.

Exemple : À vous, à lui, à tous, je veux crier la vérité.

Règle 5 : La virgule sépare les différents compléments circonstanciels dans une phrase.

Exemple : Ce matin, dès six heures, il a pu partir.

Règle 6 : La virgule sépare des propositions indépendantes juxtaposées.

Exemple : Il reprit sa pirogue, s'éloigna, revint, aborda.

Règle 7 : La virgule sépare la proposition subordonnée participiale de la proposition principale.

Exemple : Le spectacle terminé, la foule commença à se disperser.

### 1.2.2. La virgule permet de détacher certains termes

Règle 8 : La virgule détache le vocatif ou apostrophe, qu'il soit au début, au milieu ou à la fin de la phrase.

Exemples : **Cécile**, vous êtes bien ravissante ce matin.

Je vous ai confié, **Madame**, un bien lourd secret.

C'est exact, **Monsieur le Président**.

Règle 9 : La virgule détache le terme mis en apposition dans une phrase.

Exemple : Jacques, **l'enfant de mon voisin**, a réussi à son examen.

Règle 10 : La virgule détache le complément d'objet direct en inversion dans le cadre d'une mise en relief.

Exemple : **Ce paragraphe**, je le connais par cœur.

Règle 11 : La virgule détache le complément d'objet indirect en inversion dans le cadre d'une mise en relief.

Exemple : **À vous**, je veux bien l'accorder.

Règle 12 : La virgule détache le complément circonstanciel placé en tête de phrase.

Exemple : **Dans le quartier**, beaucoup le connaissaient.

Règle 13 : La virgule détache l'apposition au sujet en inversion dans une phrase.

Exemple : Et qu'est-ce qu'elle raconte, **votre pièce** ?

Règle 14 : La virgule détache la proposition subordonnée placée avant la principale.

Exemple : **Puisque la situation est devenue difficile**, il faut serrer la ceinture.

Règle 15 : La virgule détache la proposition subordonnée relative explicative.

Exemple : Mes élèves, **qui s'étaient bien préparés**, ont été reçus.

Règle 16 : La virgule détache la proposition incise dans une phrase.

Exemples : Cette année, **pensait-elle**, j'ai des chances de réussir.

Les voleurs se sont enfuis par l'arrière, **a déclaré la concierge**.

Règle 17 : La virgule détache la proposition gérondive lorsque celle-ci précède la proposition principale.

Exemple : **En souriant**, il le pria de s'approcher.

Règle 18 : La virgule détache le nom de lieu dans une date d'une correspondance.



Exemple : **Ouagadougou**, le 28 décembre 2023.

Règle 19 : La virgule détache la formule d'appel dans une lettre.

Exemple : Cher Monsieur,

### 1.2.3. La virgule et les conjonctions

Règle 20 : Avec « et »

Dans une énumération, les différents termes sont séparés par des virgules à l'exception du dernier qui est uni au précédent par la conjonction *et*.

Exemple : La Burkina Faso, le Mali **et** le Niger sont les pays fondateurs de l'Alliance des États du Sahel.

On emploie cependant la virgule avant *et* :

- lorsque, par figure de style, chaque terme est précédé de *et* ;

Exemple : La terre était belle, et riche, et féconde.

- lorsque la conjonction *et* marque, en plus d'une simple addition, une idée de conséquence, d'opposition, de surprise ;

Exemple : Je plie, et ne romps pas.

- lorsque les propositions coordonnées ont des sujets différents ;

Exemple : Le roi paraît, et les courtisans se taisent.

Règle 21 : Avec « où » et « ou bien »

La virgule est indispensable avant *ou* lorsqu'il unit, en les opposant, deux ou plusieurs propositions distinctes par le sens et d'une certaine longueur.

Exemple : Nous passerons nos vacances à la mer, **ou** nous nous reposerons à la campagne, **ou** nous ferons une incursion en montagne : nous ne sommes pas encore fixés.

La locution conjonctive *ou bien* a surtout pour objet de renforcer le caractère catégorique de l'alternative. La virgule précède donc *ou bien*, car négliger la virgule serait infirmer l'intention de l'auteur.

Exemple : Il se justifiera, **ou bien** il aura des ennuis.

Règle 22 : Avec « or »



La virgule est obligatoire après *or* marquant le début d'un assez long développement ou unissant deux propositions assez étendues.

Exemple : **Or**, il n'est pas possible d'envisager la situation avec indifférence.

Règle 23 : Avec « ni »

Si la conjonction de coordination *ni* est employée deux fois, on ne met pas de virgule.

Exemple : Il ne croit ni à Dieu ni au Diable.

Par contre au-delà de deux fois, la virgule doit être employée.

Exemples : Elle n'est ni belle, ni intelligente, ni gentille.

Rien ne le satisfait, ni l'argent, ni la renommée, ni les honneurs.

Règle 24 : Avec « mais »

La conjonction *mais* peut être précédée ou suivie d'une virgule. On place la virgule avant *mais* quand elle indique une restriction, une opposition.

Exemples : Parlez peu avec les autres, mais beaucoup avec vous-même. (opposition)

La richesse procure des plaisirs, mais elle ne donne pas le bonheur. (restriction)

La virgule placée après *mais* indique, comme le feraient les points de suspension, un temps de réflexion, une hésitation.

Exemples : **Mais**, j'y pense, avez-vous remis les documents ? (réflexion)

Oui **mais**, il faut compter avec les imprévus. (hésitation)

Règle 25 : Avec « car »

La conjonction *car* est précédée de la virgule lorsqu'elle coordonne deux propositions de sens distincts.

Exemple : Il faut former des artisans habiles, car l'excellence dans un art facilite l'existence.

Règle 26 : Avec « donc »

a. On ne place pas de virgule quand *donc* exprime l'ironie, l'interrogation, l'impatience, la mauvaise humeur.

Exemples : Faites donc comme tout le monde ! (l'ironie)

Regardez donc autour de vous. (mauvaise humeur)



b. La virgule doit se placer avant *donc* lorsqu'il y a une 2<sup>e</sup> proposition conséquence de la 1<sup>re</sup>.

Exemple : Je pense, donc je suis.

c. En début de phrase, la conjonction *donc* est suivie d'une virgule lorsqu'on veut insister sur l'idée de conclusion, sur la volonté de souligner le raisonnement.

Exemple : Les lâches survivent. Donc, il faut bien admettre que leur lâcheté est justifiée.

Règle 27 : Avec « eh bien »

Malgré sa valeur interjective, *eh bien* est suivi d'une virgule.

Exemple : **Eh bien**, que se passe-t-il ?

#### 1.2.4. La virgule et les adverbes

Règle 28 : Avec « certes »

*Certes* est séparé par une virgule lorsqu'il se trouve en début ou en fin de phrase.

Exemples : **Certes**, je ne ferais pas cela.

Je ne ferais pas cela, **certes**.

Mais il n'y a pas de virgule lorsqu'il est à l'intérieur de la phrase.

Exemple : Je ne ferais certes pas cela.

Règle 29 : Avec « enfin »

*Enfin* s'emploie précédé ou non d'une virgule suivant le mouvement de la phrase. On tiendra compte dans la réalisation orale de la phrase de l'existence ou non d'une légère pause.

Exemples : Joseph partit enfin.

**Enfin**, vous voilà !

Règle 30 : Avec « en effet »

*En effet* et *effectivement* sont assez souvent précédés et suivis de virgules.

Exemples : Cet auteur a, **en effet**, écrit des textes épiques.

**Effectivement**, c'est ce qu'on avait prévu.

Règle 31 : Avec « aussi »

Avec *aussi*, dans le sens de *c'est pourquoi*, *par conséquent*, on place la virgule avant.



Exemple : J'avais été prévenu, **aussi** n'en fis-je rien.

Règle 32 : Avec « ainsi »

Lorsque *ainsi* exprime un rapport de similitude équivalent à *de même*, on le fait suivre de la virgule.

Exemple : **Ainsi**, les progrès de la médecine favorisent ceux de la chirurgie.

Règle 33 : Avec « cependant », « néanmoins », « pourtant »

Avec *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, c'est la longueur de la phrase qui décide de l'emploi ou non de la virgule. Dans une phrase longue, on aura tendance à l'utiliser et, dans une phrase courte, à s'abstenir.

Exemples : Cependant la situation était critique.

**Cependant**, puisque la situation était critique, tout le monde commençait sérieusement à s'inquiéter.

Règle 34 : L'usage commande la virgule avant la conjonction *que* placée après certains mots ou locutions comme *tant*, *tellement*, *pas plus tôt*, etc.

Exemples : Il y en avait **tant**, qu'on ne put les loger.

Cet écrivain travaille **tellement**, que son succès est certain.

Il n'eut pas plus tôt fini, qu'il s'en alla.

Règle 35 : Lorsque la conjonction *soit* marque une alternative et figure plusieurs fois dans la phrase, on ne met pas de virgule avant le premier terme soit.

Exemple : Vous pouvez choisir soit le café, soit le thé.

Sans être exhaustif, voici quelques règles qui régissent l'emploi de la virgule. L'analyse des maladresses liées au mauvais emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs* se fera à l'aune de ces règles.

## **2. Analyse des maladresses commises par William Aristide Nassidia Combarry dans l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs***

Les principales règles recensées ci-dessus régissent l'emploi de la virgule. En se basant sur les maladresses relevées dans le corpus, il est à noter que l'auteur n'a pas mis en application un certain nombre de ces règles. Cela se traduit par des omissions de virgule, des ajouts de virgule

et des substitutions de virgule par d'autres signes de ponctuation. Ces maladresses sont analysées ci-dessous.

## 2.1. Omission de virgule

Les omissions de virgule sont des maladresses commises par l'auteur dans le recueil de nouvelles portant sur le non emploi de la virgule pourtant exigée par les fonctions syntaxiques, les conjonctions et les adverbes.

### 2.1.1. Le non emploi de la virgule exigée par les fonctions syntaxiques

M. Riegel et al. (2002 : 89) affirment que « la virgule détache le complément circonstanciel placé en tête de phrase ». Cette règle n'a pas été appliquée par W. A. N. Combarry dans les phrases ci-après extraites de son œuvre *Les Sept douleurs*. Ce sont :

- [1] « Autour d'elle la nuit imposait son voile. » p. 16
- [2] « Mais ce jour-là cette dernière ne passa pas inaperçue. » p. 19
- [3] « Un soir ton père passa à la maison. » p. 31
- [4] « En moins de trois mois il avait tout perdu. » p. 122

Dans ces phrases, il faut souligner que « autour d'elle » est un complément circonstanciel de lieu et « ce jour-là », « un soir » et « en moins de trois mois » sont des compléments circonstanciels de temps. Ils doivent donc être détachés par des virgules comme suit :

- Autour d'elle**, la nuit imposait son voile.
- Mais ce jour-là**, cette dernière ne passa pas inaperçue.
- Un soir**, ton père passa à la maison.
- En moins de trois mois**, il avait tout perdu.

Selon A. Doppagne (1998 : 16), « la virgule détache le terme mis en apposition dans une phrase ». Cette règle est méconnue par l'auteur puisque, dans les phrases ci-dessous, les appositions n'ont pas été détachées par des virgules. Ce sont :

- [5] « L'homme à demi saoul, avait longuement raconté sa vie à Cécile. » p. 22
- [6] « Mais moi je vis en cela quelque chose de positif. » p. 32
- [7] « Samir fut admis à un stage à l'ENSAM en France et moi j'optai pour le métier des armes. » p. 64
- [8] « Après trois heures de danses effrénées, Jocelyne et moi nous sommes rentrés. » p. 82

Dans ces extraits, il importe de noter que « à demi saoul », dans la phrase 5, est mis en apposition à « l'homme » et doit être détaché par une double virgule. Mais l'auteur a placé la seconde virgule en omettant la première. Aussi, le pronom personnel tonique « moi » est apposé aux pronoms personnels « je » dans les phrases 6 et 7 et au pronom personnel « nous » dans la phrase 8. Les deux pronoms doivent être séparés par des virgules. Voici la bonne ponctuation :

- L'homme**, à demi saoul, avait longuement raconté sa vie à Cécile.
- Mais **moi**, **je** vis en cela quelque chose de positif.



Samir fut admis à un stage à l'ENSAM en France et **moi**, j'optai pour le métier des armes.  
Après trois heures de danses effrénées, Jocelyne et **moi**, **nous** sommes rentrés.

M. Grevisse et A. Goosse, (2016 : 130) font savoir que « la virgule s'emploie obligatoirement entre les termes coordonnés sans conjonction (mots, syntagmes, propositions) ». En effet, dans la construction des propositions indépendantes juxtaposées ci-dessous, l'auteur a omis de les séparer par des virgules. Ce faisant, il fait montre de son ignorance quant à l'emploi des fonctions syntaxiques établies. En voici des exemples.

- [9] « Je ne comprenais pas comment de ce paradis j'avais bien pu descendre si bas. » p. 40  
[10] « Je me disais aussi que de tous les métiers du monde il en est un que je ne voudrais pas exercer : celui de médecin. » p. 58  
[11] « La seule chose qui me restait à faire c'était la prière. » p. 88

Dans ces exemples, il est évident que des virgules ont été omises, car chaque phrase est composée de deux propositions indépendantes qui doivent être séparées par des virgules, comme dans les phrases ci-après :

Je ne comprenais pas comment de ce **paradis**, **j'avais** bien pu descendre si bas.  
Je me disais aussi que de tous les métiers du **monde**, **il** en est un que je ne voudrais pas exercer : celui de médecin.  
La seule chose qui me restait à **faire**, **c'était** la prière.

Nous convenons avec A. Doppagne (1998 : 17) que « la virgule sépare les différents compléments circonstanciels dans une phrase ». Cette règle n'est pas appliquée dans la phrase ci-après :

- [12] « Elle se rappela la scène qu'elle avait subie une année auparavant, une de ces nuits froides dans un jardin non loin de là. » p. 22

La phrase comporte trois compléments circonstanciels dont deux compléments circonstanciels de temps que sont « une année auparavant » et « une de ces nuits froides » et un complément circonstanciel de lieu qui est « dans un jardin non loin de là ». L'auteur a placé une virgule entre les deux compléments circonstanciels de temps et a omis de la mettre entre le deuxième complément circonstanciel de temps et le complément circonstanciel de lieu. Voici la bonne ponctuation :

Elle se rappela la scène qu'elle avait subie une année auparavant, une de ces nuits **froides**, **dans** un jardin non loin de là.

J. Brun et A. Doppagne (1966 : 29) affirment que « grammaticalement, la proposition incise ne dépend d'aucun autre mot, et, pour la mettre en évidence, on la place entre deux virgules, sauf, bien entendu, si elle termine la phrase », comme dans l'exemple ci-dessous où la proposition incise est à la fin de la phrase.

[13] « C'est formidable ne cessait-il de dire en te dorlotant. » p. 37

Dans cet exemple, « ne cessait-il de dire en te dorlotant » est une proposition incise qui doit être séparée de la proposition indépendante « c'est formidable » par une virgule. L'auteur n'a pas placé la virgule, car il méconnaît la règle. Il doit donc écrire : « *C'est formidable, ne cessait-il de dire en te dorlotant.* ».

Il faut retenir que la plupart des fonctions syntaxiques qui exigent l'emploi de la virgule dans le recueil n'ont pas été respectées par l'auteur. Qu'en est-il alors de l'emploi de la virgule exigée par les conjonctions ?

### 2.1.2. Le non emploi de la virgule exigée par les conjonctions

Les conjonctions de coordination commandent l'emploi de la virgule dans une phrase. Mais dans *Les Sept douleurs*, W. A. N. Combarry a omis de placer la virgule après avoir employé les conjonctions de coordination « mais » et « car », comme le montrent les phrases suivantes, notamment avec la conjonction de coordination « mais » :

[14] Je glissai mais ne tombai pas et arrivai sur l'asphalte ferme. p. 39

[15] Elle voulut crier mais sa bouche était bâillonnée par la main de son agresseur. p. 18

[16] Elles n'hésitaient pas à le dire bas mais suffisamment fort pour qu'on l'entende. p. 32

Selon J. Brun et A. Doppagne (1966 : 42), « quand *mais* exprime une restriction ou sépare deux propositions qui énoncent deux idées différentes, ou qui marquent l'opposition entre deux idées, on met la virgule avant la conjonction ». En suivant la règle, nous constatons que dans la phrase 14, la première proposition « je glissai » et la deuxième proposition « mais ne tombai pas » ont des idées différentes, car glisser n'entraîne pas forcément une chute. De ce fait, l'auteur doit placer une virgule avant *mais*. Il doit également mettre la virgule dans les phrases 15 et 16 dans lesquelles la conjonction de coordination *mais* marque une opposition entre les propositions :

Je **glissai, mais** ne tombai pas et arrivai sur l'asphalte ferme.

Elle voulut **crier, mais** sa bouche était bâillonnée par la main de son agresseur.

Elles n'hésitaient pas à le dire **bas, mais** suffisamment fort pour qu'on l'entende.

Il en est de même dans l'emploi de la conjonction de coordination *car*, comme l'indiquent J. Brun et A. Doppagne. Selon eux, « *car*, conjonction causale, requiert la virgule lorsqu'il réunit deux propositions coordonnées, mais de sens distinct » (1966 : 39). En effet, l'analyse des exemples ci-dessous montrent qu'ils contiennent des propositions coordonnées par « car » de sens distincts.

[17] « J'avais peur de le perdre car j'avais entendu dire que là-bas les femmes étaient plus nombreuses que les hommes. » p. 32

[18] « C'est avec joie que je me mis à table car le sommeil avait creusé mon ventre. » p. 48

Dans l'exemple 17, « J'avais peur de le perdre. » et « J'avais entendu dire que là-bas les femmes étaient plus nombreuses que les hommes. » sont des propositions de sens distincts. De même, dans l'exemple 18, « C'est avec joie que je me mis à table. » et « Le sommeil avait creusé mon ventre. » sont également des propositions de sens distincts. Mais dans ces exemples, remarquons que l'auteur n'a pas placé de virgules par méconnaissance de la règle. Il doit donc virguler ainsi :

J'avais peur de le **perdre, car** j'avais entendu dire que là-bas les femmes étaient plus nombreuses que les hommes.  
C'est avec joie que je me mis à **table, car** le sommeil avait creusé mon ventre.

W. A. N. Combarry a omis de placer la virgule en employant les conjonctions de coordination *mais* et *car*. Ce qui constitue une maladresse. Examinons à présent les maladresses qu'il a commises en employant les adverbes.

### 2.1.3. Le non emploi de la virgule exigée par les adverbes

La virgule isole certains adverbes du reste de la phrase. Tel est le cas des adverbes comme *pourtant, d'ailleurs, puis, alors, enfin, finalement, en fait* contenus dans *Les Sept douleurs*. Mais

W. A. N. Combarry les a employés sans les isoler par la virgule. En voici des exemples :

[19] « **Pourtant** je ne doutais point de la réponse de celle que j'avais choisie comme compagne pour la vie. » p. 77

[20] « **D'ailleurs** il adorait partager ses connaissances et ses élèves l'admiraient. » p. 31

[21] « **Puis** il s'arrêta devant une chambre dont on pouvait voir l'intérieur sans y entrer. » p. 87

[22] « **Alors** je compris que je lui avais fait mal. » p. 53

[23] « **Enfin** je rentrais à la maison. » p. 72

[24] « **Finalement** elle nous laissa partir à la grande joie des miens. » p. 79

[25] « **En fait** j'étais malade. » p. 48

Ces adverbes, placés en début de phrases, sont à isoler par des virgules. Si l'auteur n'a pas placé de virgules après l'emploi de ces adverbes, c'est qu'il méconnaît les règles qui doivent lui permettre de bien ponctuer son texte. La bonne ponctuation donne les phrases suivantes :

**Pourtant**, je ne doutais point de la réponse de celle que j'avais choisie comme compagne pour la vie.

**D'ailleurs**, il adorait partager ses connaissances et ses élèves l'admiraient.

**Puis**, il s'arrêta devant une chambre dont on pouvait voir l'intérieur sans y entrer.

**Alors**, je compris que je lui avais fait mal.

**Enfin**, je rentrais à la maison.

**Finalement**, elle nous laissa partir à la grande joie des miens.

**En fait**, j'étais malade.

Les virgules ont été placées après ces adverbes en s'appuyant sur *La Ponctuation et l'art d'écrire* de J. Brun et A. Doppagne. Dans cet ouvrage, les auteurs affirment :

Une virgule isole l'adverbe ou la locution adverbiale du reste de la phrase. Parmi les termes ainsi employés, citons : alors, après, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, bientôt, cependant, d'abord, encore, enfin, ensuite, et puis, ici, jamais, maintenant, moins, parfois, partout, plus, puis, surtout, toujours, au surplus, d'ailleurs, d'autre part, du moins, du reste, non seulement, pour ma part, tout au moins... (J. Brun et A. Doppagne, 1966 : 52).

Dans cette liste, on retrouve certains des adverbes employés par l'auteur.

Les omissions de virgules sont dues au fait que l'auteur n'a pas appliqué les règles relatives aux fonctions syntaxiques, aux conjonctions et aux adverbes. Qu'est-ce qui est alors à l'origine des ajouts de virgules ?

## 2.2. Ajout de virgule

L'ajout de virgule consiste à placer une virgule là où aucune règle ne commande son emploi. Il peut être aussi dû à une mauvaise application d'une règle. Pour ce faire, examinons les exemples ci-après :

- [26] « Ton père m'a encore battue aujourd'hui, **mais**, ne lui en veux pas. » p. 42
- [27] « Elle était sur le point d'être engouffrée par une méchante gueule, **lorsqu'elle** fut tirée de son cauchemar. » p. 16
- [28] « J'étais, ce soir-là, sur le point de quitter mon bureau, **quand** je reçus un coup de fil. » p. 86
- [29] « Elle se rappela la scène qu'elle avait subie, **une année auparavant**, une de ces nuits froides, dans un jardin non loin de là. » p. 22
- [30] « Sur notre gauche, de nombreuses personnes attendaient leur tour, **devant une salle** dont une étiquette indiquait : « Dermatologie ». p. 52

Dans l'exemple 26, W. A. N. Combarry a placé la virgule avant la conjonction de coordination *mais* en appliquant la règle qui dit qu'on place la virgule avant *mais* quand elle indique une restriction, une opposition. En effet, les idées de « battre » et ne pas en vouloir à celui qui a battu sont opposées. Cette virgule est donc appropriée. Cependant, celle après *mais* est inappropriée, car l'auteur a mal appliqué la règle qui dit que la virgule placée après *mais* indique, comme le feraient les points de suspension, un temps de réflexion, une hésitation. Or, il n'y a pas de réflexion ni d'hésitation de la part de la narratrice. De ce fait, l'auteur ne doit pas mettre la virgule après *mais* dans la phrase de l'exemple 26.

Dans les exemples 27 et 28, l'auteur ne doit pas placer la virgule après la proposition principale pour la séparer de la proposition subordonnée, car on ne détache pas la proposition subordonnée placée après la proposition principale par une virgule. La règle stipule qu'elle détache la proposition subordonnée placée avant la principale. Cela n'est pas le cas dans les exemples 27



et 28. Donc, lorsque la proposition subordonnée vient après la proposition principale, les deux ne sont pas séparées par une virgule.

Dans l'exemple 29, « une année auparavant » est un complément circonstanciel de temps de « avait subie ». De ce fait, il ne doit pas être séparé du verbe par une virgule, puisque selon M. Grevisse et A. Goosse, (2016 : 134), « on ne met pas de virgule [...] entre le verbe et ses compléments essentiels, entre la copule et l'attribut, entre le nom ou le pronom et leurs compléments nominaux ». De même, « devant une salle », dans l'exemple 30, est un complément circonstanciel de lieu de « attendaient » et ne doit pas non plus être séparé du verbe par une virgule. La suppression de toutes ces virgules inappropriées permet d'obtenir les phrases suivantes :

Ton père m'a encore battue aujourd'hui, **mais** ne lui en veux pas.  
Elle était sur le point d'être engouffrée par une méchante gueule **lorsqu'elle** fut tirée de son cauchemar.  
J'étais, ce soir-là, sur le point de quitter mon bureau **quand** je reçus un coup de fil.  
Elle se rappela la scène qu'elle avait subie **une année auparavant**, une de ces nuits froides, dans un jardin non loin de là.  
Sur notre gauche, de nombreuses personnes attendaient leur tour **devant une salle** dont une étiquette indiquait : « Dermatologie ».

Après l'examen de ces maladroites, il résulte que les ajouts de virgules sont dus à la méconnaissance des règles qui régissent l'emploi de la virgule par l'auteur. Qu'en est-il de la substitution de virgule ?

### **2.3. Substitution de virgule**

La substitution de virgule consiste à mettre la virgule à la place d'autres signes de ponctuation. Dans les exemples ci-dessous, elle a pris la place du point et du point-virgule.

- [31] « Lorsqu'en deuxième année de la faculté des lettres j'échouai, je voulus abandonner les études, il m'en dissuada. » p. 33
- [32] « Non, te dis-je, je ne comprenais pas comment de ce paradis, j'avais bien pu descendre si bas. » p. 40
- [33] « Ne pleure pas, lui fit la bonne dame, c'est fini. » p. 20
- [34] « Ma mère sanglotait, je pleurais, mon père, entre nous, était arrêté comme interdit, mon frère s'amusait avec son ballon. » p. 43
- [35] « La tristesse s'empara de moi, je restai un moment devant la fenêtre, immobile et interdit. » p. 62
- [36] « J'avais déjà renoncé à ma surprise, j'avais fait demi-tour et me trouvais dans les escaliers. » p. 73

Dans l'exemple 31, « Il m'en dissuada. » est une proposition indépendante. Son sens est complet. De ce fait, elle ne doit pas être juxtaposée à la phrase complexe précédente. Donc, à



la place de la virgule, l'auteur doit mettre un point. Ainsi, il doit écrire : « *Lorsqu'en deuxième année de la faculté des lettres j'échouai, je voulus abandonner les études. **Il m'en dissuada.*** ».

Au niveau de l'exemple 32, l'auteur doit mettre un point après la proposition « Non, te dis-je. » et non placer une virgule, car du point de vue sémantique, elle ne doit pas être juxtaposée. Alors, cela permet d'obtenir les phrases suivantes : « ***Non, te dis-je.** Je ne comprenais pas comment de ce paradis, j'avais bien pu descendre si bas.* ».

Dans l'exemple 33, « lui fit la bonne dame » est une proposition incise qui marque la fin de la phrase « Ne pleure pas, lui fit la bonne dame. ». De ce fait, du point de vue sémantique, « c'est fini » doit être séparé de cette phrase par un point-virgule. Cela donne : « *Ne pleure pas, lui fit la bonne dame ; **c'est fini.*** ».

Dans les exemples 34, 35 et 36, du point de vue sémantique et syntaxique, l'auteur doit ponctuer ainsi :

Ma mère sanglotait ; je pleurais. Mon père, entre nous, était arrêté comme interdit. Mon frère s'amusait avec son ballon.  
La tristesse s'empara de moi. Je restai un moment devant la fenêtre, immobile et interdit.  
J'avais déjà renoncé à ma surprise. J'avais fait demi-tour et me trouvais dans les escaliers.

W. A. N. Combarry a commis beaucoup de maladresses dans l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*. Ces maladresses portent sur les omissions, les ajouts et les substitutions de virgules. Quelle est donc la cause de ces maladresses ?

### **3. La cause des maladresses commises par l'auteur dans l'emploi de la virgule**

Au regard du nombre de maladresses commises par W. A. N. Combarry dans *Les Sept douleurs*, il est à affirmer que l'auteur ne maîtrise pas toutes les règles qui gouvernent l'emploi de la virgule. En effet, de tous les signes de ponctuation que sont le point, le point-virgule, la virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux points et les point de suspension, la virgule est le seul signe de ponctuation qui comporte beaucoup de règles d'emploi.

Malheureusement, les règles d'emploi des signes de ponctuation ne sont pas enseignées aux apprenants ni à l'école primaire, ni au secondaire, ni au lycée si ce n'est qu'à l'université. La seule règle qui est enseignée aux apprenants à l'école primaire est qu'on leur fait savoir qu'une phrase commence par une lettre majuscule et se termine par un point. À y réfléchir, on constate que cette règle a pour but de délimiter la phrase par la majuscule et le point, encore que toutes les phrases ne se terminent pas par un point, car il n'est pas le seul signe de ponctuation forte.



Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension marquent également la fin d'une phrase.

Étant donné que les règles d'emploi des signes de ponctuation ne sont enseignées qu'à l'université, il est donc évident que beaucoup d'usager de la langue française ne connaissent pas ces règles. Et même à l'université, elles ne sont pas enseignées dans toutes les facultés. Elles ne sont enseignées qu'aux étudiants de lettres modernes à travers le cours de grammaire normative. L'auteur, ayant fait des études de droit à l'université, n'a probablement pas bénéficié de ces enseignements. C'est ce qui explique les nombreuses maladresses constatées dans l'emploi de la virgule dans son recueil de nouvelles intitulé *Les Sept douleurs*.

Vu que W. A. N. Combary ne maîtrise pas les règles qui gouvernent l'emploi de la virgule, il va sans dire qu'il virgule de façon hasardeuse et en fonction de ses intuitions. Pourtant, l'emploi correct de la virgule s'impose dans la moindre phrase écrite. La maîtrise des règles d'emploi est donc un impératif. Mais comme la plupart des scripteurs méconnaissent ces règles, ils se fient au préjugé qui veut que l'on place une virgule là où, oralement, on marque une pause. Or, la pause orale est loin d'être une indication sûre. Elle correspond parfois à une virgule écrite, parfois pas.

### **Conclusion**

Au terme de l'analyse, il faut retenir que W. A. N. Combary méconnaît la majorité des règles qui régissent l'emploi de la virgule. Cela se constate dans tout son œuvre à travers des omissions, des ajouts et des substitutions de virgules. Les omissions de virgule portent sur le non emploi de la virgule exigée par les fonctions syntaxiques, les conjonctions et les adverbes. Les fonctions syntaxiques exigeant l'emploi de la virgule méconnues par l'auteur sont, entre autres, le complément circonstanciel placé en tête de phrase, l'apposition, les propositions indépendantes juxtaposées, les différents compléments circonstanciels dans une phrase, la proposition incise, etc. De même, les conjonctions de coordination qui exigent l'emploi de la virgule et qui sont ignorées par l'auteur sont *mais* et *car*. On retient que les adverbes *pourtant*, *d'ailleurs*, *puis*, *alors*, *enfin*,  *finalement*, *en fait*, faisant également appel à la virgule ont été simplement ignorés par W. A. N. Combary. L'ajout de virgule a consisté, pour l'auteur, à placer la virgule là où aucune règle ne commande son emploi. Quant à la substitution de virgule, l'auteur, ne maîtrisant pas les règles d'emploi de la virgule, l'a souvent remplacée par d'autres signes de ponctuation en l'occurrence le point et le point-virgule. Tout cela nous amène à



affirmer que W. A. N. Combary virgule de façon hasardeuse et selon ses intuitions et cela a occasionné les nombreuses maladresses qui ont été relevées et analysées.

### **Références bibliographiques**

COMBARY William Aristide Nassidia, 2007, *Les Sept douleurs*, Ouagadougou, Découvertes du Burkina, 125 p.

DOPPAGNE Albert, 1998, *La Bonne ponctuation. Clarté, efficacité et précision de l'écrit*, 3<sup>e</sup> édition, Paris/Bruxelles, Duculot, 112 p.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2016, *Le Bon usage*, 16<sup>e</sup> édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 1600 p.

BRUN Jean et DOPPAGNE Albert, 1966, *La Ponctuation et l'art d'écrire*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Collection « Bien écrire et bien parler », 240 p.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2002, *Grammaire méthodique du français*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 646 p.